

**Dossier de demande de création
d'un Diplôme d'Université**

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :
dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : Le diplôme d'université est un diplôme librement créé par un établissement d'enseignement supérieur, conformément à l'article L.613.2 du code de l'éducation. Il peut également s'appeler Diplôme d'établissement. Il ne fait pas partie du système LMD et ne confère aucun grade universitaire à son titulaire.

Des crédits du système européen peuvent lui être associés mais ces crédits ne confèrent aucune équivalence ou admission à un diplôme national.

Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement. Des droits de formation peuvent être ajoutés aux droits d'inscription.

Le DU est créé sur décision du CA après avis du CF. Les modalités de contrôle des connaissances doivent être validées selon le même circuit que pour les diplômes nationaux. La composition du jury d'admission et validation fait l'objet d'un arrêté annuel.

L'ensemble du dossier doit être transmis à la DFOIP (dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr) en vue de son étude avant présentation dans les instances de l'UL.

INTITULE DU DIPLOME : FORCE (Formation à la Recherche Clinique Epidémiologique)

Circuit de validation :

1/ Information préalable en G9

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

4/ Date de passage au Conseil de la Formation¹ :

5/ Date de validation au Conseil d'Administration :

04/07/2022
13/07/2022
17/01/2023

¹ Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux
Validé en CF le 29/04/2020

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

Septembre 2022

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Abdou Y. OMOROU

Qualité :

MCU-PH

Téléphone :

03 72 74 61 55

E-mail :

yacoubou.omorou@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Cette formation permettra d'acquérir des connaissances générales et de base en recherche épidémiologique et en recherche clinique. Elle a pour objectifs d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension, à la conception et à la préparation d'un projet de recherche dans le domaine de la recherche clinique et épidémiologique.

III. PUBLICS VISES**a. Type de public :**

Etudiants ayant validé leur deuxième cycle d'études en santé (médecine, pharmacie, odontologie)

Professionnels de santé : médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Étudiant en santé (Université française ou UE) : avoir validé le 2^{ème} cycle pour les étudiants en santé (médecine, pharmacie, odontologie) et être inscrit en 3^{ème} cycle en qualité d'interne ou de résident ou équivalent.

Professionnels de santé : diplômé dans le champ de la santé, avec au moins deux ans d'expérience professionnelle et/ou après étude de dossier et validation des acquis.

NB :

- Le DU FORCE est appelé à remplacer à court terme le DU RCISP qui ne répond plus suffisamment aux besoins des professionnels en quête d'une formation plus complète dans le champ de la recherche clinique et épidémiologique.

IV. OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION DU DIPLOME D'UNIVERSITÉ**a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques**

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités... ? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

- Besoins de formation des cliniciens aux bases méthodologiques de la recherche clinique et épidémiologique
- Acquisition de compétences pour les travaux de fin d'étude de spécialité (phase d'approfondissement)
- Acquisition de compétences par les professionnels de santé afin de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de recherche clinique et épidémiologique
- Développement d'un vivier de futurs chercheurs et enseignants chercheurs (exemple : spécificité de la demande l'Université du Rwanda dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Lorraine)

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Formation de base diplômante en recherche clinique et épidémiologique

Le DU vise à augmenter le vivier de compétences d'un public francophone pour se positionner sur un marché international porteur en santé publique :

Les compétences acquises par ce DU permettront de :

- Participer à la recherche clinique et épidémiologique
- Contribuer à l'élaboration des projets
- Mettre en œuvre des projets
- Contribuer à la valoriser des projets par des publications

V. PARTENARIATS ENGAGES

- Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?
→ Quelle est la nature de la collaboration ?

Partenaires internes :

- Ecole de Santé Publique

Partenaires externes :

- Enseignants des 4 universités de l'inter-région Grand-Est (Strasbourg, Dijon, Besançon, Reims)
- L'Université du Rwanda (convention de partenariat en cours de signature)
- Ministère de la santé du Rwanda (convention de partenariat en cours de signature)
- Toute université hors UE (Union Européenne) avec laquelle un accord cadre le prévoit

NB : La collaboration avec les universités hors UE consistera à faciliter le recrutement d'étudiants et privilégiera la formation des futurs enseignants de la discipline

Joindre dossiers et lettres d'intention

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	K2402
Enseignement supérieur	K2108

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Méthodologie de base de la recherche clinique
Méthodologie de base de la recherche épidémiologique

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

Ce programme est un DU et n'a pas vocation première à être poursuivi. Il permet d'avoir des compétences en recherche clinique pour des professionnels souhaitant l'exercer.

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES (Situations de travail et activités exercées)

Participation à la conception, mise en œuvre, analyse et valorisation de projets de recherche clinique, épidémiologique et de santé publique, au sein de structures de recherche publiques ou privées, des structures d'observation et de veille sanitaires ainsi que des agences sanitaires

REFERENTIEL DE COMPETENCES (Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

- Recueillir, analyser et synthétiser des données issues de projets de recherche en vue de répondre à une problématique
 - o Acquis de l'apprentissage UE Statistiques : Connaître les probabilités, statistiques descriptives, tests statistiques, propositions, moyennes, test diagnostique
 - o Acquis de l'apprentissage UE Méthodes quanti/quali. : Connaître les schémas d'études adaptés à la question de recherche/ analyser les données recueillies et interpréter les résultats.
 - o Acquis de l'UE Recherche clinique et épidémiologique : Identifier le type d'étude épidémiologique et la méthodologie appropriée selon l'objectif de l'étude analytique/ Minimiser les biais au moment de la conception de l'étude/ Interpréter et présenter les principaux résultats d'une étude épidémiologique analytique
 - o Acquis de l'apprentissage UE Statistiques approfondies : Analyser le contexte d'une étude (problématique, objectif, variables utilisées) / Choisir l'analyse la mieux adaptée / Réaliser l'analyse / Interpréter les résultats
- Appliquer les méthodes ad hoc pour répondre à une problématique de recherche
 - o Acquis de l'apprentissage UE Protocole : Effectuer une recherche de données scientifiques / Synthétiser l'information / Définir une problématique / Rédiger un résumé et une bibliographie
 - o Acquis de l'apprentissage UE Stage : Savoir formaliser une problématique de recherche / Préparer un protocole de recherche.

NB : les compétences et acquis en couleur grise correspondent aux unités d'enseignements qui sont optionnelles pour ce DU.

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU : niveau 7.

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1 : RNCP34291BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	C1 Recueillir, analyser et synthétiser des données issues de projets de recherche en vue de répondre à une problématique C.1.1 Utiliser correctement les méthodes statistiques simples dans le domaine de la santé (probabilités, variables aléatoires et les lois, statistiques descriptives, estimations, tests statistiques et initiation à R). C.1.2 Analyser le contexte d'une étude (problématique, objectif, variables utilisées), choisir l'analyse la mieux adaptée, réaliser l'analyse et interpréter les résultats. C.1.3 Identifier le design adapté à la question de recherche, analyser les données recueillies et interpréter les résultats.	• Statistiques de base • Statistiques approfondies • Méthodes d'Investigation Quantitative – Qualitative
Bloc 2 : RNCP34291BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	C2 Appliquer les méthodes ad hoc pour répondre à une problématique de SP C.2.1. Identifier le type d'étude épidémiologique et la méthodologie appropriée selon l'objectif de l'étude analytique. Minimiser les biais au moment de la conception de l'étude. Interpréter et présenter les principaux résultats d'une étude épidémiologique analytique.	• Recherche clinique et épidémiologique • Protocole d'investigation en santé publique

	C.2.2. Réaliser un protocole d'investigation en santé. En s'appuyant sur une recherche de données scientifiques, définir une problématique et rédiger un résumé. C.2.3. Elaborer le protocole d'une investigation à visée descriptive (ex : diagnostic), analytique ou évaluative.	• Stage d'initiation à la recherche
--	--	--

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Statistiques de bases	• C.1.1	Nb h CM : 40 Nb h TD : 20 Nb h TP : Nb h éq TD : 80
UE2	Statistiques approfondies	• C.1.2	Nb h CM : 60 Nb h TD : 30 Nb h TP : Nb h éq TD : 120
UE3	Méthodes d'investigations quantitatives et qualitatives	• C.1.3	Nb h CM : 50 Nb h TD : 35 Nb h TP : Nb h éq TD : 110
UE4	Protocole d'investigation en santé publique	• C.2.2	Nb h CM : 20 Nb h TD : 15 Nb h TP : Nb h éq TD : 45
UE5	Recherche Clinique et Epidémiologique	• C.2.1	Nb h CM : 60 Nb h TD : 30 Nb h TP : Nb h éq TD : 120
UE6	Stage d'initiation à la recherche	• C.2.3	Nb h CM : 40 Nb h TD : 20 Nb h TP : Nb h éq TD : 80

Le parcours de formation est composé de 4 UE obligatoire et d'une UE optionnelle à choisir parmi 2 UE. Ces 4+2 UE sont toutes des UE de la maquette de formation du Master 1 Santé publique de l'Université de Lorraine.

Le parcours de formation obligatoire comprend au total 390 heures pour 33 ECTS

- Obligatoires : UE1 (9 ECTS, 80 heures) et UE3 (9 ECTS, 110 heures), UE5 (9 ECTS, 120 heures) et UE6 (6 ECTS, 80 heures)
- Optionnelles : UE2 (9 ECTS, 120 heures) et UE4 (3 ECTS, 45 heures)

NB : Les parcours recommandés sont :

- Pour les étudiants inscrits directement au DU FORCE cette maquette sera composée des 4 UE obligatoires (UE1, UE3, UE5 et UE6) qui devront être associées à 1 UE optionnelle
- Pour les étudiants titulaires du DU RCISP composé des UE obligatoires (UE1, UE3) et de l'UE optionnelle UE4, la maquette du DU FORCE sera composée des 3 autres UE dont 2 obligatoires UE5 et UE6 et de l'UE optionnelle UE2.

L'ensemble de ses UE se déroulent à distance et de manière asynchrone (contenu de l'enseignement en ligne que l'étudiant peut suivre en différé).

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

Les Activités évaluatives (contrôle continu) se déroulent pendant la période d'ouverture de chaque UE. Le contrôle terminal se déroule à la fin du semestre sous la forme d'un examen écrit final.

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compen sation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation
					Oui/Non	1 (ou unique)	2	
UE 1	Statistiques de bases	RNCP34291B C01	C.1.1		Oui		2	Contrôle continu (3 Activités évaluatives comptant pour 20%) et terminal (épreuve de 2h comptant pour 80%)
EC 1-1								
EC 1-2								
EC 1-3								
UE 2	Statistiques approfondies	RNCP34291B C01	C.1.2		Oui		2	Contrôle terminal (épreuve écrite 2h)
EC 2-1								
EC 2-2								
EC 2-3								
UE 3	Méthodes d'investigations quantitatives et qualitatives	RNCP34291B C01	C.1.3		Oui		2	Contrôle terminal (épreuve de 3h30)
EC 3-1								
EC 3-2								
EC 3-3								
UE 4	Protocole d'investigation en santé publique	RNCP34291B C03	C.2.2		Oui		2	Contrôle continu (2 Activités évaluatives)
EC 4-1								

EC 4-2								
EC 4-3								
UE5	Recherche Clinique et Epidémiologique	RNCP34291B C03	C.2.1		Oui		2	Contrôle continu (3 Activités évaluatives comptant pour 20%) et terminal (épreuve de 2h comptant pour 80%)
UE6	Stage d'initiation à la recherche	RNCP34291B C03	C.2.3		Oui		2	Contrôle continu (3 Activités évaluatives)

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Exemple :

- Prise en compte des conditions d'assiduité
- Autres modalités de compensation
- En cas de non validation, modalités pour se représenter
- Etc

Des équivalences d'UE pourront être accordées en fonction des résultats obtenus dans le cadre de diplômes du même champ disciplinaire de l'épidémiologie et la recherche clinique.

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
MCU-PH, responsable du DU	OMOROU Abdou
MCU-PH, responsable UE 1	BANNAY Aurélie
PU-PH, responsable UE 2	MAUNY Frédéric
PU-PH, responsable UE 3	VELTEN Michel
PU-PH, responsable UE 4 et 6	BAUMANN Cédric
MCU-PH, responsable UE 5	DESMARETS Maxime

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Abdou Omorou	MCU-PH	Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé, UL	Responsable DU	

Aurélié Bannay	MCU-PH	Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé, UL		1
Frédéric Mauny	PU-PH	Université de Bourgogne Franche- Comté		2
Michel Velten	PU-PH	Université de Strasbourg		3
Cédric Baumann	PU-PH	Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé, UL		4 et 6
Maxime Desmartes	MCU-PH	Université de Bourgogne Franche- Comté		5
Référents	Enseignants vacataires	Externes	Accompagnement à distance	1 à 2 référents par UE

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 30%
Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 70%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)**XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)**

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Des enquêtes de satisfactions sont réalisées à la fin de chaque UE. Les résultats de cette enquête sont transmis aux responsables d'UE et sont présentés en réunion des enseignants pour d'éventuels ajustements ou modifications.

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

Le coût total de la formation est estimé à 14832 € (Cf. annexe 2). La charge inhérente aux UE du DU FORCE (conception, mise à jour) est intégralement supportée par le Master. Le coût réel de la formation correspond au coût additionnel des enseignants vacataires (référents pédagogiques) chargés d'encadrer et de suivre chacun un groupe d'une quinzaine d'étudiants. Un à 2 référents par UE soit entre 5 et 10 référents par an seront donc nécessaires. L'accompagnement d'un groupe d'étudiants est valorisé à hauteur de 8 heures TD quelle que soit l'UE, soit entre 40 et 80 heures ETD. Ce qui fait un coût réel du DU compris entre 2352 € et 4704 €.

Le tarif par UE est fixé à 500 € soit un tarif complet du DU à 2500 €. Nous aurons besoin d'un minimum de 5 étudiants inscrits en formation complète pour que le budget soit équilibré.

Ce chiffre nous paraît atteignable pour plusieurs raisons :

- Chaque année nous avons entre 5 et 10 inscriptions au DU RCISP. Le DU FORCE est appelé à succéder au DU RCISP.
- Le partenariat avec d'autres universités permettra de recruter un certain nombre des candidats à ce DU. A titre d'exemple, l'Université du Rwanda prévoit à terme d'inscrire 5 étudiants par an à la formation complète. D'autres partenariats notamment avec l'université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire peuvent permettre de recruter de nouveaux étudiants.

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

2500 _____ €

Seuil d'ouverture proposé :

_____5_____ stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.